



CORRIGÉ Aventures au Présent

QUESTIONS	RÉSULTATS ATTENDUS	POINTS
DOSSIER 1 : Communication à destination des comités d'entreprise		
1.1 Rédiger et mettre en forme le message à publier sur le site <i>web</i> de l'agence regroupant les acteurs du tourisme	Communication écrite structurée valorisant l'offre de l'entreprise	25
		25 points
DOSSIER 2 : Dossier 2 : Gestion des congés et des absences		
2.1. Vérifier la compatibilité des vœux d'Ahmed CHARLET aux contraintes légales et communiquer vos réponses argumentées à ses demandes.	Analyse d'une documentation juridique et calcul de la durée des congés Communication visant à répondre aux interrogations d'Ahmed CHARLET	34
2.2 Evaluer le coût de chaque proposition de remplacement du responsable de projet et mesurer la pertinence de la solution la plus économique afin de faciliter la décision.	Analyse comparative à partir d'informations qualitatives et quantitatives	26
		60 points
DOSSIER 3 : Suivi et analyse des flux de trésorerie		
3.1 Mesurer l'impact sur la trésorerie des projets en cours pour les mois de janvier à avril 2019.	Analyse de l'impact des projets sur la trésorerie	32
3.2 Procéder à l'analyse de la situation et de proposer vos préconisations à la gérante de l'agence.	Communication argumentée sur les solutions	23
		55 points
TOTAL		140 points

Dossier 1 : Communication à destination des comités d'entreprise (25 points)

1.1 Rédiger et mettre en forme le message à publier sur le site *web de l'agence regroupant les acteurs du tourisme* (25 points)

Aventures au présent (logo)



**Aventures
au Présent**

10 ans d'expérience

En qualité d'agence indépendante, nous proposons des séjours de qualité, originaux, insolites et surtout inoubliables !

Pour que vos collaborateurs (*cible*) vivent ensemble (*fédérer le groupe*) des expériences hors du commun : *4 offres* exceptionnelles avec des voyages porteurs d'émotions.

Séjour écolo-touristique en Ardèche Des animations, des activités pour vivre en minimisant son empreinte environnementale	Séjour Solidaire au chevet du fort Cézon à Landéda Finistère Atelier et formation à la restauration d'un site historique
Séjour Spatio-Temporel en Auvergne Jeu de rôle et activités autour du Moyen âge	Séjour Mushing dans les Alpes Activités et formation à la conduite de chiens de traîneau

Une offre promotionnelle pour un premier séjour (*ton commercial*) de votre CE.

Pour plus d'informations, [Aventures au Présent](#) (*inciter à ouvrir le lien*)

Les offres doivent être présentées de façon attractive et synthétique (logo, tableaux avec liens hypertextes, etc.)

Être exigeant sur l'orthographe et la syntaxe

Dossier 2 : Gestion des congés et des absences (60 POINTS)

2.1 Vérifier la compatibilité des vœux d'Ahmed CHARLET aux contraintes légales et communiquer vos réponses argumentées à ses demandes. (34 points)

Vérifier la compatibilité

Début congés de naissance prévu semaine 43 dès le lundi 22 octobre

Congé de naissance : 3 jours ouvrables

Congé de paternité : 18 jours calendaires pour naissance de jumeaux

Congés payés :

- Embauché le 1/11/2017
- 7 mois de travail effectif pendant la période de référence
- $7 \times 2,5 = 17,5$ jours ouvrables arrondis à 18 jours ouvrables

Remarque : Si le salarié pose ses congés payés avant son congé paternité : alors il bénéficie d'un jour de congé supplémentaire (le 1^{er} novembre est un jour férié => non décompté dans les congés payés).

Reprise travail :

- lundi 3 décembre 2018 si le salarié a pris ses congés comme suit : naissance + paternité + payés,
- OU 4 décembre si le salarié a pris ses congés payés avant son congé de paternité.

Communiquer la réponse à la demande d'Ahmed CHARLET concernant ses congés et son remplacement.

De : camille.rohan@aventuresaupresent.com

A : ahmed.charlet@aventuresaupresent.com

Objet : absence pour naissance

Date : date du jour de l'épreuve

Bonjour Ahmed,

Ton congé de naissance est de 3 jours ouvrables, il doit être utilisé lors de l'évènement c'est-à-dire avant ou après la naissance de tes jumeaux.

Le congé de paternité est de 18 jours calendaires, c'est-à-dire tous les jours de la semaine y compris samedi, dimanche et jours fériés chômés.

Tu peux accoler ton congé de paternité de 18 jours calendaires pour jumeaux aux 3 jours pour naissance.

Tu as cumulé 18 jours ouvrables de congés payés.

Avec l'aval de Charline, tes congés payés annuels peuvent être pris successivement et sans interruption après ton congé naissance et ton congé de paternité.

Dans l'hypothèse d'un début de congé de naissance le lundi 22 octobre, tu reprendras ton travail le lundi 3 décembre.

En effet, le congé de naissance ira du 22 octobre au 24 octobre inclus, le congé de paternité du 25 octobre au 11 novembre inclus et tes congés payés du 12 novembre au dimanche 2 décembre inclus.

En ce qui concerne la préparation de l'entretien avec Charline, j'ai commencé à réaliser un travail de synthèse mettant en évidence les avantages et les inconvénients de la solution la plus économique, je te l'adresse dès que j'ai terminé.

On se retrouve lundi à 10 heures.

Cordialement.

Camille

Remarque : Accepter la proposition d'invertir les congés payés et le congé de paternité pour bénéficier d'un jour de congé supplémentaire (reprise le 4 décembre).

2.2 Evaluer le coût de chaque proposition de remplacement du responsable de projet et mesurer la pertinence de la solution la plus économique afin de faciliter la décision. (26 points)

- Du 22 octobre au 2 décembre inclus : 6 semaines
- Durée du remplacement : 6 semaines + 2 semaines d'adaptation = 8 semaines pour les recrutements en externe.
- 6 semaines pour les solutions en interne

Coût du remplacement d'Ahmed CHARLET

Solutions	Calculs	Montant en €
INTERIM	15 €/h 35 h /semaine 8 semaines $15 * 35 * 8 = 4\ 200$ € Commission agence 2,2 $4200 * 2.2 = 9\ 240$ €	9 240.00
CDD	15 €/h 35 h /semaine 8 semaines $15 * 35 * 8 = 4\ 200$ € Congés payés 10 % rémunération brute totale $4\ 200 * 1.1 = 4\ 620$ € Indemnité de précarité 10 % $4\ 620 * 1.1 = 5\ 082$ € Charges patronales 40 % $5\ 082 * 1.4 = 7\ 114.80$ €	7 114.80
H SUP INTERNE	8 h sup/semaine/responsable projet 3 responsables 2 400 €/mois $2\ 400 / 151.67 = 15.82$ €/h Majoration HS 25 % Heure majorée $15.82 * 1.25 = 19.78$ €/h $8 * 19.78 * 6 * 3 = 2\ 848.32$ € Charges sociales 40 % $2\ 848.32 * 1.4 = 3\ 987.65$ €	3 987.65 <i>(si arrondi 3 986.64)</i>

Accepter toutes propositions cohérentes avec le nombre de semaines d'absence trouvées par le candidat dans le calcul précédent.

Mesure de la pertinence de la solution la plus économique

Solutions	Avantages	Inconvénients
H SUP INTERNE	Connaissance de l'entreprise et des dossiers en cours C'est la solution la moins onéreuse 3 987 €	Surcharge importante 8 heures hebdomadaires par responsable de projet qui risque de nuire à la qualité du travail quotidien. Fatigue cumulée sur 6 semaines. Difficulté dans le suivi des dossiers : les chefs de projet seront plusieurs à intervenir sur une même affaire.

Tout autre argument cohérent est accepté.

Dossier 3 : Suivi et analyse des flux de trésorerie (55 points)**3.1 Mesurer l'impact sur la trésorerie des projets en cours pour les mois de janvier à avril 2019. (32 points)****Budget des encaissements**

BUDGET DES ENCAISSEMENTS	janvier	février	mars	avril
contrat en cours 2018	40 000,00 €			
Le canal du Midi à vélo	49 200,00 €		32 800,00 €	
Trek dans les Alpes	58 800,00 €			39 200,00 €
Les côtes bretonnes en Kayak			36 000,00 €	
total encaissements	148 000,00 €		68 800,00 €	39 200,00 €

Budget des prestataires

budget des prestataires	janvier	février	mars	avril
contrat en cours 2018			42 500,00 €	
Le canal du Midi à vélo	32 800,00 €			
Trek dans les Alpes	41 650,00 €			
Les côtes bretonnes en Kayak			22 500,00 €	
total budget des prestataires	74 450,00 €		65 000,00 €	

Budget des décaissements

BUDGET DES DECAISSEMENTS	janvier	février	mars	avril
budget des prestataires	74 450,00 €		65 000,00 €	
TVA à payer	20 000,00 €	12 175,00 €		450,00 €
charges courantes : loyers ; charges locatives et autres charges	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
licence agence			700,00 €	
acompte IS			5 200,00 €	
salaires	16 000,00 €	16 000,00 €	16 000,00 €	16 000,00 €
charges sociales	14 000,00 €	14 000,00 €	14 000,00 €	14 000,00 €
TOTAL DES DECAISSEMENTS	125 950,00 €	43 675,00 €	102 400,00 €	31 950,00 €

Budget de trésorerie

BUDGET DE TRESORERIE	janvier	février	mars	avril
TRESORERIE INITIALE	45 000,00 €	67 050,00 €	23 375,00 €	- 10 225,00 €
ENCAISSEMENTS	148 000,00 €		68 800,00 €	39 200,00 €
DECAISSEMENTS	125 950,00 €	43 675,00 €	102 400,00 €	31 950,00 €
TRESORERIE FINALE	67 050,00 €	23 375,00 €	- 10 225,00 €	- 2 975,00 €

3.2 Procéder à l'analyse de la situation et de proposer vos préconisations à la gérante de l'agence. (23 points)

Éléments de forme :

On admet que le candidat rédige sous différentes formes (note, courriel, mémo...).

Les documents doivent répondre, de manière structurée, aux conditions de forme du support choisi.

La réponse doit comporter 2 parties : l'analyse de la situation et des préconisations.

Le budget est joint ou annexé au document.

Éléments de fond :

Partie 1 : Analyse du budget de trésorerie

Le budget fait apparaître de fortes variations de trésorerie. Les encaissements dépendent des devis signés par les clients.

La trésorerie se dégrade au fur et à mesure des 3 premiers mois de l'année 2019 et reste négative en avril (-2 975). L'entreprise doit recourir au découvert qui est une solution onéreuse.

Les causes principales sont :

- l'absence de nouvelles entrées de trésorerie pour le mois de février 2019,
- l'existence de forts décaissements pour les mois de janvier et mars 2019.

Partie 2 : Préconisations

Pour pallier l'absence d'encaissement au mois de février, il serait souhaitable de dynamiser l'action commerciale afin de signer des contrats sur ce mois (conséquence attendue : encaissement des acomptes de 60 % des montants signés).

En examinant les délais de paiement, ne peut-on pas améliorer nos conditions d'encaissement et exiger des clients un règlement plus important dès la signature du contrat. Il est actuellement de 60 % du devis, le solde étant versé un mois avant le début de la prestation. Ne peut-on pas négocier une part plus importante dès la signature ou un versement pour solde 2 mois avant le départ ?

Côté fournisseur, ne peut-on pas négocier un délai plus long pour solde de leurs prestations ? Il est actuellement de 1 mois après réalisation de la prestation. Ce délai est-il négociable ? Cela dépendra certainement de chaque prestataire, chacun ayant ses propres exigences.

Côté financement de la trésorerie, le recours au crédit de campagne n'est pas possible car l'activité de l'entreprise n'est pas saisonnière. De même, l'affacturage n'est pas une solution adaptée car tous les clients ont payé à facturation. Il reste la facilité de caisse mais compte tenu du coût de ce mode de financement, le recours à un découvert autorisé semble une solution optimale.

Conclusion : la situation se dégrade au plan de la trésorerie durant les 3 premiers mois de l'année et reste légèrement négative en avril. Toutefois, la situation n'est pas critique car des solutions de financement peuvent être envisagées. Enfin, plusieurs contrats sont en cours de négociation qui permettront, dans les mois à venir, de restaurer un niveau de trésorerie positif.

Admettre toute proposition en accord avec le budget de trésorerie établi par le candidat